

Démarche : DRAAF OCCITANIE : bilan 2025 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

Organisme : DRAAF Occitanie

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Etablir le bilan annuel d'activité des organismes de formation enregistrés par la DRAAF Occitanie pour la mise en œuvre de la formation spécifique en hygiène alimentaire à destination des établissements de restauration commerciale

INFORMATIONS GENERALES

Explications

déclaration d'activités réalisées en 2025 (année civile) : formations spécifiques en hygiène alimentaire à destination des personnels des établissements de restauration commerciale conformément à l'arrêté du 12 février 2024

Le bilan comporte une première partie pour les formations réalisées en Occitanie et une seconde partie pour des formations réalisées hors Occitanie.

Dans chacun des cas il est demandé de préciser le nombre de sessions réalisées et le nombre de stagiaires formés selon la modalité de formation : 100 % présentiel ou hybride.

NOM / RAISON SOCIALE DU DISPENSATEUR DE FORMATION

NOM PRENOM DE LA PERSONNE RENSEIGNANT L'ENQUETE

MAIL DE LA PERSONNE RENSEIGNANT L'ENQUETE

ACTIVITES 2025

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

Formations réalisées HORS OCCITANIE

Données par région

Région

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Auvergne-Rhône Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- La Réunion
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

DRAAF OCCITANIE : bilan 2025 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

Région

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Auvergne-Rhône Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- La Réunion
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

Région

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Auvergne-Rhône Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
-

DRAAF OCCITANIE :bilan 2025 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- La Réunion
- Martinique
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

COMMENTAIRES

Commentaires

emplacement libre pour apporter vos remarques concernant ce dispositif (avis des stagiaires, propositions d'amélioration, atouts du nouveau référentiel)